

L'Enseignement de la Bibliographie à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Clermont-Ferrand

C'est en 1957 que fut organisé pour la première fois à Clermont-Ferrand sur notre initiative, un enseignement de la bibliographie à l'intention des étudiants en médecine et en pharmacie. Depuis, chaque année universitaire a comporté une session de cours et de travaux pratiques que nous avons été longtemps seul à assurer. A partir de la présente année, nous avons eu le plaisir d'associer à cette tâche notre collaborateur, M. Raymond Perrin, conservateur nouvellement nommé qui a pris en charge les travaux pratiques. Les cours ont été sans cesse renouvelés et améliorés dans leur forme afin de s'adapter de façon optimale aux besoins de l'auditoire.

Ces quelques lignes voudraient dresser le bilan de l'expérience ainsi acquise, souligner les difficultés rencontrées, indiquer les perspectives actuellement envisagées et les projets visant à améliorer encore la qualité de ces cours et à accroître au maximum le nombre des participants.

LES AUDITOIRES

Ces cours d'initiation à la bibliographie s'adressent essentiellement à des étudiants du second cycle qui se trouvent presque au terme de leurs études : cinquième année de médecine et cinquième année de pharmacie. Ils sont donnés, en effet, en vue de la préparation à la thèse de doctorat, du moins pour les médecins qui doivent tous obligatoirement en soutenir une. Les pharmaciens candidats libres à une thèse de doctorat d'Etat ou d'Université sont également auditeurs, mais leur nombre étant limité, le cours est étendu aux étudiants de cinquième année qui ont choisi l'option « Pharmacie industrielle » et l'option « Biologie » depuis la récente réforme des études pharmaceutiques. Ceux qui ont opté pour la section « Officine » ne sont pas exclus mais l'expérience montre qu'ils sont peu intéressés par la recherche bibliographique.

En 1969 les étudiants en chirurgie dentaire (une Ecole Nationale venant d'être récemment rattachée à la Faculté) ont reçu un enseignement bibliographique sommaire (une conférence d'une heure et demie).

De façon plus occasionnelle, des enseignants ont demandé à participer aux cours de bibliographie, de même que des spécialistes et des étudiants préparant un certificat d'études spéciales réunis en une même clinique : la clinique neuro-psychiatrique. Les conférences ont eu lieu dans ce cas à l'Hôpital.

Le nombre des auditeurs a été très variable, d'une dizaine à plus de 150 selon les catégories et les années.

DEFINITION DES BESOINS

Certains pourront s'étonner que cet enseignement bibliographique intervienne si tard, mais contrairement aux étudiants de Lettres ou de Droit pour lesquels la bibliothèque constitue un véritable « laboratoire de recherches » dès le premier cycle, et qui doivent être initiés très tôt à la connaissance de ses ressources, les étudiants de médecine et de pharmacie

ont des besoins bibliographiques extrêmement rudimentaires durant leurs quatre ou cinq premières années d'études. Les programmes étant très lourds, les cours polycopiés et les notes prises en amphithéâtre ne demandent qu'à être complétés par la consultation des usuels de la bibliothèque. Pour ces étudiants-là l'initiation aux ressources de la bibliothèque est des plus sommaires. Nous ne comprenons pas comme « enseignement de la bibliographie » la visite de la salle de lecture, de ses usuels et du seul fichier d'usuels, organisée à Clermont-Ferrand à l'intention des étudiants de première année, puis du C.P.E.M., visite remplacée avantageusement depuis quelques années par la distribution d'une feuille polycopiée illustrée et suffisamment explicite.

Les étudiants en médecine, pharmacie et chirurgie dentaire, à la veille d'entreprendre une thèse, ignorent donc tout de l'organisation de la documentation, des ressources scientifiques offertes par la bibliothèque appelée à leur apparaître alors sous un jour entièrement nouveau. Ils ne savent pas du tout ce que l'*Index medicus*, les *Chemical abstracts*, ni le *Bulletin signalétique* du C.N.R.S. Ils ne savent pas non plus comment se procurer les documents originaux, ni rédiger correctement une référence bibliographique. Néanmoins les besoins sont perçus de façon assez différente d'une catégorie à l'autre :

— Les médecins savent que la rédaction d'un travail personnel comme une thèse constituera pour la grande majorité d'entre eux une exception dans leur carrière médicale ; le besoin en matière de bibliographie est donc perçu comme épisodique : c'est une raison de la relative désaffection des cours.

— Les pharmaciens, outre les quelques candidats aux thèses, soupçonnent qu'une fois intégrés dans un grand laboratoire de l'industrie pharmaceutique, il peut leur être demandé d'établir les bases bibliographiques d'une recherche scientifique, tout comme dans un laboratoire d'analyse biologique où l'information courante sur les nouvelles techniques et leurs résultats a une grande importance. Cet auditoire plus restreint est donc généralement plus intéressé.

Quand on prend conscience de la totale ignorance des étudiants alors qu'ils sont presque au terme de leurs études, on réalise que leurs besoins en matière de bibliographie sont importants, surtout quand on sait que la littérature biomédicale est la plus volumineuse qui soit. L'ennui vient de ce que cette prise de conscience ne se fait que chez quelques-uns et surtout que l'époque à choisir pour cette initiation bibliographique est très difficile à déterminer : intervenant trop tôt, elle ne suscite pas d'intérêt ; trop tard, elle se trouve contrecarrée par les soucis plus immédiats et combien plus contraignants des examens.

Quant au petit nombre de ceux qui visent une carrière dans l'enseignement et la recherche ou qui font une thèse au sein d'une équipe (internes des hôpitaux, candidats aux thèses de pharmacie), leurs besoins sont plus grands encore, mais ils sont mieux préparés par leur « environnement », par les patrons, enseignants et équipes avec lesquels ils collaborent.

ORGANISATION DES COURS AU FIL DES ANS

— Schématiquement (il y a eu quelques variantes d'une année à l'autre), les cours et travaux pratiques de bibliographie ont généralement

fait l'objet de deux sessions par an. L'une, vers le mois d'avril, pour tous les étudiants de cinquième année de médecine, réunit le plus gros effectif d'auditeurs. L'autre, en début d'année universitaire, s'adresse aux étudiants en médecine qui n'ont pu assister aux cours en cinquième année et aux pharmaciens. Ces dernières années, ce cours a été remplacé par un enseignement plus systématique aux étudiants de cinquième année de pharmacie (option Pharmacie industrielle et Biologie). Chaque session a comporté trois cours en moyenne (deux cours d'une heure et demie et trois ou quatre cours d'une heure, cette dernière formule étant préférable), suivis de séances de travaux pratiques par groupes de dix étudiants. Les cours sont faits dans les amphithéâtres de la Faculté, les travaux pratiques à la Bibliothèque.

Traiter de la bibliographie et de la documentation en trois ou quatre heures de cours, c'est peu ; mais vouloir en faire plus n'aurait pour effet que de restreindre l'auditoire. L'expérience prouve que cet enseignement facultatif doit être nécessairement bref, concis, pratique, illustré par de nombreux exemples. Il faut pouvoir attirer un auditoire pour lequel d'une façon générale le mot « bibliographie » ne présente aucun charme. C'est une première difficulté, la seconde venant de ce qu'il y a beaucoup à dire et à enseigner en un temps volontairement réduit.

— Il y a quelques années, alors que notre nouvelle bibliothèque n'était pas encore construite et que les salles spécialisées n'existaient pas, les méthodes audio-visuelles avaient été mises à contribution. Un texte enregistré au magnétophone commentait une série de diapositives en couleurs présentant en détail les ressources documentaires et bibliographiques d'une bibliothèque. L'expérience n'a pas été concluante : les diapositives présentées lors de la première séance, préalablement au cours, ont eu pour effet de décourager les étudiants qui ont surtout retenu, à tort ou à raison, que la bibliographie était chose épouvantablement complexe ! Nous en avons conclu que la qualité pédagogique du montage audio-visuel pouvait être mise en cause. L'année suivante, l'ordre a été inversé, le cours théorique a précédé la projection de diapositives : le résultat a été meilleur, mais nous avons abandonné un tel système pour des raisons pédagogiques. Rien ne vaut en effet le contact direct avec les répertoires : la connaissance de leur localisation dans la bibliothèque, de leur présentation, de leur maniement est irremplaçable et il est inutile de contraindre l'étudiant de faire un rapprochement entre ce qu'il a vu sur l'écran de projection et les répertoires eux-mêmes. Ce sont donc les travaux pratiques en petits groupes qui ont été privilégiés et développés. Nous n'avons pas abandonné le principe d'un enseignement audio-visuel, mais il sera repris sous une forme entièrement nouvelle. Nous en reparlerons dans le chapitre intitulé « Projets ».

A la suite des événements de mai 1968, on a assisté à un certain engouement pour les travaux dirigés. C'est donc sous la forme originale d'un enseignement dirigé en chimie analytique que s'est faite en 1969 l'initiation bibliographique des étudiants de cinquième de pharmacie. Ce fut l'unique exemple d'une collaboration étroite sur ce plan entre enseignants et bibliothécaire. L'expérience n'a pas été renouvelée malheureusement en 1970 (l'engouement étant retombé sans doute), bien que la formule ait paru heureuse.

Les travaux pratiques ont été de plus en plus développés. La participation active des étudiants est demandée. Les séances de travaux pratiques sont « libres » : aucune contrainte de temps n'est imposée ; certaines d'entre elles peuvent durer trois ou quatre heures de suite, guidées seulement par l'intérêt des participants.

UNE FORMULE D'ENSEIGNEMENT TYPE : LA SESSION DE 1970

Trois cours d'introduction à la bibliographie ont eu lieu les 6, 10 et 12 mars dernier à l'intention des étudiants de cinquième année de médecine. C'était notre quatorzième session. Le plan des cours était le suivant :

1. Généralités. L'organisation de la recherche bibliographique. Documentation primaire et secondaire. La bibliographie comme méthode d'investigation documentaire. Recherche rétrospective et courante. Les textes majeurs.
2. Les instruments de la recherche bibliographique : les grandes bibliographies internationales courantes (*Index medicus...*). Recherches à propos d'exemples concrets.
3. L'accès aux documents, le rôle de la bibliothèque, microfilms et photocopies. La bibliographie comme rédaction (rédaction des références, présentation des listes bibliographiques). Constitution d'un fichier personnel. La thèse : signification, conseils pour sa préparation et sa rédaction. Législation : permis d'imprimer, dépôt des exemplaires...

La documentation du médecin praticien : information post-universitaire, choix de revues, fichiers, classement, classifications, fiches perforées...

Compte tenu de la matière enseignée, quatre cours paraissent nécessaires : c'est ce qui sera fait l'an prochain. L'innovation a consisté en 1970 à demander aux étudiants de nous poser des questions par écrit à propos de sujets choisis en fonction de l'intérêt du moment, ou d'un éventuel projet de thèse. Après étude par le conservateur dirigeant les travaux pratiques, les réponses ont été données au cours de ces travaux pratiques. Six séances sont organisées par groupes restreints comportant une visite approfondie de la bibliothèque, de ses salles spécialisées, des catalogues, des répertoires bibliographiques. On distribue à ce moment-là aux étudiants trois documents photocopiés.

— Le résumé du cours sous forme dialoguée : « Un entretien sur la bibliographie et la documentation dans les sciences médicales » (plaquette de 27 pages) (1).

(1) Cet entretien a été rédigé à partir de l'enregistrement au magnétophone d'un cours fait à un groupe de 150 étudiants de l'Ecole dentaire. La rédaction en a été entièrement révisée et présentée sous forme dialoguée afin de conserver l'allure du langage parlé et de donner un certain dynamisme au texte. Cette plaquette, tirée à 500 exemplaires, a été envoyée par le Cercle d'études dentaires de Clermont à tous les chirurgiens dentaires de la région, dont un certain nombre est appelé à rédiger dans les années qui viennent une thèse d'exercice. Au dire des intéressés, bien des horizons nouveaux leur ont été ouverts qu'ils ne soupçonnaient même pas. Cette tentative qui s'intègre dans un enseignement post-universitaire pose l'intéressante question de la participation de la bibliothèque à celui-ci. C'est un autre problème sur lequel nous envisageons de nous pencher aussi. Cet « Entretien » a connu et connaît une plus large diffusion en paraissant sous forme d'article dans la revue « *Lyon Méditerranée médical* » et dans une revue d'odonto-stomatologie parisienne.

- Par quels moyens identifier à la bibliothèque les « textes majeurs » se rapportant à un sujet donné? (Dictionnaires, encyclopédies, livres, thèses, revues générales, numéros spéciaux de revues).
- Tableau chronologique des principales bibliographies internationales courantes.

Enfin, une réponse « détaillée » est donnée aux questions bibliographiques posées par les étudiants, répertoires à l'appui. Ces questions en 1970 ont été fort diverses mais relativement peu nombreuses, parmi lesquelles :

- Le Mannitol dans le traitement des cirrhoses
- Aspect endocrinien des tumeurs hypophysaires chez l'enfant
- Le lathyrisme
- Maladie de Willebrand et grossesse
- Dermatomyosites
- Théories neuro-humorales du sommeil
- Diététique des affections coliques
- Traitement des anoxies par l'eau oxygénée intra-veineuse

La surprise réside dans la timidité des intéressés : un étudiant sur six seulement a cru devoir poser une question. Mais la formule s'est révélée excellente, tant il est vrai que ce qui nous touche paraît encore plus intéressant que tout exemple même concret imposé de l'extérieur. Il va sans dire que la réponse détaillée aux questions ne consiste nullement à en établir la bibliographie exhaustive : pour chacune d'elles un programme de recherches est donné à l'intéressé, précisant quels textes majeurs (livres, thèses, revues générales) ont été publiés sur le sujet, comment ils ont été identifiés et quels répertoires conviennent pour mener une recherche courante à son terme dans les meilleures conditions.

REACTION DES INTERESSES

— Le nombre des participants est un premier critère qui recèle un aspect négatif si l'on veut d'abord évaluer les absents, c'est-à-dire les étudiants qui désertent le cours avant même que celui-ci ne soit commencé, montrant que leur désintérêt porte sur le projet, non sur le contenu du cours. Nous nous proposons d'analyser plus minutieusement les motivations de ce refus. Bien que le cours ait lieu en amphî, inséré dans une série d'autres cours, chaque année on assiste au départ d'un certain nombre d'étudiants dès que le cours du professeur qui nous précède est terminé. Il est vrai qu'en médecine, de façon ostensible les cours sont très inégalement suivis et on ne peut espérer avoir un auditoire plus nombreux que pour tel ou tel cours cependant sanctionné par un contrôle des connaissances, et réputé fort peu suivi. L'excuse donnée par quelques absents est que le cours est trop proche de la période des examens. Cela paraît en partie contestable, mais nous devons en tirer des conclusions.

— Positivement, disons que quarante à cinquante étudiants en médecine ont suivi les cours et travaux pratiques en 1970. Cela est trop peu si l'on considère qu'il y a cent vingt-huit étudiants inscrits en cinquième année (et même si l'on sait que jamais cet effectif au complet n'assiste aux différents cours de médecine).

— Nous considérons que 1970 est une année moyenne, car il y a de bonnes et de mauvaises années : souvent l'auditoire a été plus fourni,

plus réceptif, posant plus de questions, alors que d'autres années (rares heureusement) il a été étonnamment clairsemé et fort apathique.

— L'expérience montre que, sauf rares exceptions, les étudiants qui assistent au premier cours suivent assidûment les cours suivants et les travaux pratiques. Ils constituent un auditoire attentif, intéressé, prenant beaucoup de notes et très coopérant.

— A court terme, c'est-à-dire dans les semaines qui suivent cet enseignement, les réactions sont généralement bonnes. On entend des réflexions du genre : « Cela nous a appris beaucoup de choses, en un domaine où nous ignorons tout », « nous avons maintenant des connaissances bibliographiques sommaires qui nous font moins redouter la thèse et nous permettront même d'organiser notre documentation quand nous serons praticiens ». Il y a quelques réactions négatives (assez rares) : « La bibliographie ce n'est pas du cinéma ! », « Tout cela est peut-être fort utile mais ne nous intéresse pas ! »).

— A plus long terme, lorsque l'étudiant est réellement confronté avec sa thèse, toutes les réactions sont positives, y compris celles des étudiants qui ne cachaient pas leur relative indifférence à l'époque des cours et qui reconnaissent au moment où ils en ont besoin l'utilité des notes prises alors et soigneusement conservées (nous aurions des cas précis à citer). Est-il besoin d'ajouter que tous ces étudiants facilitent grandement la tâche des bibliothécaires, aussi bien pour la recherche proprement dite que pour l'obtention des documents (service de prêt, prêt entre bibliothèques...).

— Nous avons enregistré une bien curieuse réaction cette année : à l'issue des travaux pratiques en groupes, des étudiants nous ont dit se sentir réellement privilégiés et semblaient presque « complexés » vis-à-vis de leurs camarades n'ayant pas suivi notre enseignement (alors que tous y sont conviés) ; cette attitude nous a beaucoup surpris.

LES DIFFICULTES RENCONTREES

Elles tiennent à des facteurs fort divers :

1° Choix du moment : quoiqu'on fasse, un délai parfois long séparera cet enseignement de son application pratique, c'est-à-dire de la mise en œuvre de la thèse. L'expérience prouve, aussi bien pour les médecins que pour les pharmaciens, que cet enseignement ne doit pas être fait au troisième trimestre où la préoccupation des examens domine. Le deuxième trimestre et même peut-être le premier trimestre universitaires paraissent plus propices, bien que l'échéance de la thèse soit plus éloignée encore. L'idéal pour les étudiants en médecine serait dans cette perspective d'organiser un enseignement de la bibliographie en sixième année ; mais cette année-là consiste en un stage pratique effectué dans les hôpitaux du ressort de l'Académie ; les étudiants sont alors dispersés et ne peuvent être réunis pour recevoir un enseignement collectif de la bibliographie. C'est pourtant en sixième année que les étudiants médecins pensent, au-delà de leurs examens de clinique, à leur thèse de doctorat, le projet prend corps et la bibliographie devient alors seulement une nécessité. A moins, au contraire, de prévoir cet enseignement plus tôt (nous reviendrons sur

ce point). Retenons que le choix de la date est un élément très important pour la réussite des cours ; nous nous proposons d'étudier de plus près ce facteur.

2° Sauf pour quelques-uns qui aiment déjà fréquenter la bibliothèque, la bibliographie ne jouit pas à priori d'un préjugé favorable, loin de là. Il faut donc s'ingénier, non seulement à rendre les cours intéressants, mais à inciter le plus grand nombre d'étudiants à y participer d'emblée. Cela n'est certes pas facile, seule une connaissance plus approfondie des besoins réels pourra nous aider en ce sens. D'où l'idée d'une enquête menée auprès des étudiants que nous envisageons pour l'an prochain.

3° L'auditoire veut surtout un enseignement concret. Il réagit très bien aux exemples précis que l'on donne, moins bien aux développements plus abstraits et plus généraux. Pourtant un enseignement ne peut être fait d'un alignement d'exemples à la file ! Des considérations générales de méthode doivent être dégagées. Mais l'esprit de l'enseignement doit toujours être inductif. Plutôt que de commencer par des généralités et de donner un panorama général des ressources documentaires, il vaut mieux sans doute partir d'exemples et de là montrer avec quels répertoires s'est effectuée la recherche, en systématisant après coup.

4° L'enseignement doit être vivant et court. Un ton détendu, l'appel à des anecdotes quelquefois amusantes paraissent indispensables. Etalé sur plusieurs semaines, il risque de lasser. Il faut songer que seul ce qui répond à l'intérêt immédiat des étudiants les touche (la thèse n'est pas tout à fait immédiate !). Une grosse difficulté vient du fait que les travaux pratiques par groupes de dix participants obligent à les répartir sur un ou deux mois : il y a fatalement des étudiants qui oublient de venir six semaines après les cours, même si les listes de répartition par groupes restent affichées ! Cet oubli est accru si entre-temps des vacances (de Pâques par exemple) allongent les délais. Seul sans doute un rappel par circulaire individuelle remédierait à cet inconvénient.

PARTICIPATION DES ENSEIGNANTS

L'encouragement des doyens et professeurs quant à notre initiative a été immédiat. Dans sa séance du 19 décembre 1957, le Conseil de Faculté a tenu, à l'unanimité, à nous exprimer ses remerciements, sa gratitude et ses encouragements pour le travail ainsi entrepris et depuis lors, tout nous a été facilité : mise à notre disposition des amphithéâtres, intégration des cours à l'enseignement général... Certaines années, le doyen avait même rendu obligatoires les séances de travaux pratiques.

Mais peut-être cela est-il insuffisant. La collaboration entre enseignants et conservateurs pourrait être plus étroite. Il semblerait hautement souhaitable qu'un professeur use de son autorité pour expliquer à ses étudiants (en prenant ce temps sur celui imparti à ses cours) l'utilité de la bibliographie pour un médecin et tout l'intérêt qu'ils ont à suivre les cours que nous organisons. Cette « publicité » servirait grandement à nous amener davantage d'auditeurs. Plus intéressant encore serait le projet d'insérer étroitement le cours de bibliographie dans un enseignement de pathologie ou de pharmacie, en demandant aux étudiants de rédiger et de présenter des travaux ou mémoires donnant lieu à une notation. De telles

tentatives sont faites à Lyon (pharmacie) par le professeur Drevon et à Strasbourg (médecine) par le professeur Heran, qui travaille en étroite collaboration avec les bibliothécaires. Une telle formule permettrait d'avancer la date de l'initiation à la bibliographie, à la troisième ou la quatrième année. Nous retenons cette possibilité.

PERSPECTIVES ET PROJETS

L'exposé de ce qui a été fait et l'examen des difficultés rencontrées nous amène à établir les projets suivants pour améliorer cet enseignement. Ces projets déjà envisagés depuis quelques années ont dû voir leur réalisation repoussée en raison de travaux plus urgents auxquels il a fallu faire face : construction, équipement, ouverture d'une nouvelle bibliothèque...

1° Dès la rentrée universitaire prochaine, une enquête sera menée auprès de tous les étudiants de cinquième année de médecine et de pharmacie pour connaître l'idée qu'ils se font de la bibliographie, leurs exigences, besoins et suggestions quant aux dates à choisir et à la forme d'enseignement préférée (individuel, par petits groupes, avec un professeur...).

2° Le choix de la date dépendra des réponses données. Vraisemblablement les cours se feront beaucoup plus tôt, soit en novembre, soit en janvier (pour éviter la coupure des vacances de Noël).

3° Des guides seront édités, brèves monographies permettant à l'étudiant de se familiariser avec la bibliothèque et la bibliographie. Cinq guides illustrés sont prévus :

- La Bibliothèque et ses salles spécialisées
- Les catalogues de la bibliothèque
- *L'Index medicus*
- Comment rédiger une bibliographie
- La classification adoptée par la bibliothèque

4° Avec les guides, on s'oriente déjà vers un enseignement plus individualisé. L'enseignement audio-visuel que nous projetons le sera plus encore. Nous pensons adopter le système Diapovox de Philips : diapositives et enregistrement sur cassettes sont synchronisés, un casque d'écoute permet une audition personnelle ne gênant pas l'entourage. Chaque « audio-vision » dure environ vingt minutes. Les séries à constituer seront à peu près les mêmes que celles des « guides » (« Les catalogues, *l'Index medicus*, Comment se servir de la bibliothèque, les *Chemical abstracts*...). Les guides remis après coup seront la traduction écrite de ce que l'étudiant aura vu et entendu ; il pourra les emporter et les conserver. Cet enseignement s'adressera surtout aux étudiants qui n'auront pas participé aux cours ni aux travaux pratiques (car il y en aura toujours !).

5° Enfin une autre perspective est offerte par la collaboration plus étroite avec les enseignants. L'étudiant ne portera vraiment attention à la bibliographie que lorsque celle-ci sera, sinon matière obligatoire, du moins matière à option, sanctionnée par un examen ou une note. A ce titre, ce que fait le Professeur Heran à Strasbourg peut indiquer la voie. Le lendemain de son cours, un groupe de dix étudiants de troisième année

de médecine, volontaires, visite la bibliothèque avec ce professeur et les conservateurs, qui expliquent comment on doit faire appel à ses différents services. Le groupe d'étudiants travaille pendant deux semaines et publie à la fin le résultat de ses travaux dans un journal intérieur intitulé : « Enseignement pratique de la physio-pathologie en troisième année ».

En mai 1968, les étudiants en médecine clermontois avaient imaginé d'instaurer un système de « mémoires » élaborés par petits groupes qui auraient été jugés et notés. L'aspect utopique et intempestif du projet venait de ce que cette suggestion prétendait s'appliquer à l'ensemble de l'enseignement prodigué ; mais on peut en retenir l'idée pour ce qui est de l'initiation à la bibliographie. Pourquoi en troisième ou quatrième année un professeur ne confierait-il pas des thèmes de recherche à ses étudiants, qui prépareraient en groupe et en collaboration avec les conservateurs de la bibliothèque des comptes rendus de recherche ou de courts mémoires comportant une brève bibliographie ? C'est à ce moment-là que se situerait un bref enseignement de la bibliographie. Ces travaux pourraient être notés par le professeur et la note obtenue validée pour chaque membre du groupe au titre du contrôle des connaissances, ou plus simplement comme note facultative permettant d'acquérir des points supplémentaires. L'intérêt apporté à l'enseignement de la bibliographie serait beaucoup plus vif. A la veille de la thèse, un enseignement complémentaire serait donné aux seuls volontaires voulant se recycler. Nous pensons qu'une initiation bibliographique faite beaucoup plus tôt, à propos d'un travail précis (permettant en outre d'acquérir des points), est préférable à un enseignement plus théorique donné en vue de la préparation d'une thèse qui paraît encore lointaine à bien de nos actuels auditeurs (à tort sans doute, car, comme l'a souligné le Professeur Freour de Bordeaux, un étudiant en médecine doit songer à sa thèse dès la cinquième année !). C'est vers cette nouvelle formule que nous souhaiterions nous orienter. Nous comptons pour cela sur la participation active du corps enseignant qui, nous le savons, nous est acquise. Une suggestion sera faite en ce sens au conseil de gestion de la Faculté.

Jacques ARCHIMBAUD.